

Idéalistes, pragmatiques et les autres : Profil des volontaires du Régiment de la Chaudière, 1939-1945

CAROLINE D'AMOURS*

On a souvent réduit la réponse du Québec à la Seconde Guerre mondiale à la faiblesse de l'enrôlement volontaire et au refus massif de la conscription. Or l'étude des dossiers de service des volontaires du Régiment de la Chaudière tués au cours du conflit nous amène à revisiter cette perception. Une analyse des caractéristiques des volontaires montre qu'il n'y a pas que le chômage ou la conscription qui amènent les francophones à s'enrôler dans l'Armée canadienne. Comme chez les anglophones de l'ensemble du Canada, les facteurs environnementaux, événementiels et économiques contribuent au volontariat des Canadiens français du Québec.

Quebec's response to the Second World War is often reduced to its weak voluntary enlistment and its massive rejection of conscription. However, studying the service records of volunteers in the Régiment de la Chaudière killed during the conflict leads us to revisit this perception. Analyzing the characteristics of the volunteers shows that unemployment and conscription were not the only factors that led Francophones to enlist in the Canadian Army. As was the case for Anglophones from across Canada, environmental, event-related and economic factors played a role in motivating French Canadians from Quebec to volunteer.

EN 1948, LE ROMANCIER Roger Lemelin publie *Les Plouffe*¹, œuvre qui relate la vie d'une famille ouvrière de Québec avant et pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). Ce roman est un parfait exemple de l'image que nous nous faisons aujourd'hui de l'attitude des Canadiens français² face à la guerre : minoritaire au sein de son propre pays, la population du Québec subit les effets

* Caroline D'Amours est stagiaire postdoctorale à l'International History Institute, Boston University. L'auteure tient à remercier les deux évaluateurs anonymes ainsi que Serge Durflinger et Alexandre Turgeon pour leurs précieux commentaires. Finalement, des remerciements particuliers à Jean Martin, dont le départ prématuré constitue une importante perte pour la petite communauté d'historiens militaires francophone au Canada.

1 Roger Lemelin, *Les Plouffe*, Québec, Bélisle, 1948, 470 p.

2 Afin de ne pas alourdir le texte, le vocable « Canadien français » sera utilisé ici pour désigner le groupe ethnique majoritaire du Québec.

de la participation canadienne à ce conflit européen tout en résistant de toutes ses forces à l'imposition de la conscription par la majorité canadienne-anglaise. Dans cette œuvre, les Canadiens français se distinguent surtout par leur antimilitarisme et leur isolationnisme³. La singularité de la réponse du Canada français à la Seconde Guerre mondiale se retrouve également dans l'historiographie. Pour étayer cette position, les chercheurs mettent de l'avant la désapprobation massive de la province envers le projet de conscription pour le service outre-mer lors du plébiscite pancanadien de 1942⁴. Ils font également allusion au nombre de réfractaires et de déserteurs proportionnellement plus élevé au Québec qu'au Canada anglais ainsi qu'à celui des volontaires, qui y est proportionnellement plus faible⁵.

Des études récentes relativisent toutefois la perception d'une attitude distincte des Canadiens français face à la guerre. Si l'on reconnaît le rejet massif de la conscription pour le service outre-mer de la part du Québec, on souligne que les Canadiens français ne s'opposent pas à l'adoption du service militaire pour défendre le territoire national. Les historiens expliquent également l'impopularité du service militaire au Québec à l'aide de facteurs démographiques et institutionnels⁶. D'autres soulignent que l'expérience des déserteurs et des insoumis représente un phénomène marginal comparativement à celle des volontaires tant au Canada français qu'au Canada anglais. Enfin, on rappelle que le volontariat demeure un phénomène minoritaire dans les deux communautés linguistiques⁷. Outre les nombreuses similitudes dans les réponses respectives du

- 3 André Laurendeau, *La crise de la conscription*, 1942, Montréal, Les Éditions du Jour, 1962, p. 156-157.
- 4 La province vote en effet à 71,2 % contre la conscription pour le service outre-mer, pourcentage qui atteint 85 % pour les Canadiens français uniquement. Craig Brown (dir.), *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal, 1990, p. 559.
- 5 Selon les données disponibles, 70 % de l'ensemble des réfractaires et des déserteurs seraient d'origine québécoise, alors que la population de la province ne représente que 28,9 % de la population canadienne en 1941. De plus, les volontaires québécois ne formeraient que 14,4 % de l'ensemble des volontaires canadiens. *The Canada Year Book, 1943-1944*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, p. 40 ; C. P. Stacey, *Armes, hommes et gouvernements : les politiques de guerre du Canada, 1939-1945*, Ottawa, Ministère de la Défense, 1970, Appendice R, p. 646 ; J. L. Granatstein et J. M. Hitsman, *Broken Promises: A History of Conscription in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1977, chap. 5 et 6, ainsi que Jeff Keshen, *Saints, salauds et soldats : le Canada et la Deuxième Guerre mondiale*, Outremont, Athéna Éditions, 2009, p. 30-34.
- 6 Stacey, *Armes, hommes et gouvernements*, appendice R, p. 646. L'absence de statistiques sur la langue maternelle croisée avec le statut à l'enrôlement ne nous permet pas de dénombrer avec précision le nombre de volontaires Canadiens français du Québec. Pour l'ensemble des forces canadiennes, certains historiens estiment que de 84 000 à 90 000 Québécois francophones se sont portés volontaires. À ce sujet, voir Serge Bernier, « La participation des Canadiens français aux combats : évaluation et tentative de quantification », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n^{os} 3-4 printemps/été 1995, p. 19-21 ; Jean Pariseau et Serge Bernier, « La Deuxième Guerre mondiale : la diversité du service repose sur le bilinguisme à sens unique » dans Pariseau et Bernier, *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes*, Tome 1, 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale, Ottawa, Service historique de la Défense nationale, 1987, p. 113-148 ; J. L. Granatstein, « The Absence of Francophone Generals » dans Granatstein, *The Generals: The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War*, Toronto, Stoddart, 1995, p. 237-257, et Caroline D'Amours, « Nouveaux films, vieux débats : Le Déserteur et Passchendaele », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n^o 3 (printemps 2012), p. 45-56.
- 7 Stacey, *Armes, hommes et gouvernements*, p. 646 et 658 ; Daniel Byers, *Zombie Army: The Canadian Army and Conscription in the Second World War*, Vancouver, UBC Press, 2016, p. 196, et Yves Tremblay, *Volontaires : Des Québécois en guerre (1939-1945)*, Outremont, Athéna, 2006, p. 17-18.

Canada français et du Canada anglais à la Seconde Guerre mondiale, ces études viennent surtout remettre en contexte la perception d'une attitude distincte des Canadiens français face à l'enrôlement militaire.

Dans ces circonstances, la question n'est donc pas tant de savoir pourquoi les Canadiens français ne s'enrôlent pas mais plutôt qui sont les volontaires et pour quelles raisons ils s'enrôlent en si grand nombre dans l'organisation militaire canadienne. Pourtant, nous connaissons peu de choses de ces hommes. La quasi-absence d'une historiographie militaire au Québec et l'influence de la mémoire sur cette historiographie sont déterminantes à cet égard⁸. En effet, ce n'est que depuis une vingtaine d'années que s'affirme l'intérêt des historiens francophones pour les combattants volontaires⁹. Par l'entremise de témoignages, il est maintenant possible de mieux comprendre les différentes motivations à s'enrôler des simples combattants : la connaissance de l'anglais, les antécédents familiaux, le patriotisme, le goût de l'aventure, la liberté, la perspective d'apprendre un métier technique, les motifs économiques et les facteurs événementiels¹⁰. Tous sont invoqués dans les témoignages des anciens combattants. Si des facteurs idéologiques¹¹ poussent également certains Canadiens français à s'engager, une analyse des caractéristiques des volontaires francophones du Québec permet de déterminer l'importance relative de ces facteurs¹². En outre, l'analyse quantitative offre des explications complémentaires à celle recueillie à l'aide de témoignages, étant donné que l'environnement, les événements et la situation socio-économique peuvent également expliquer le comportement des hommes. Quelle était la composition des volontaires du Régiment de la Chaudière morts au combat¹³? Le présent article cherchera à la déterminer et, par l'étude de cette unité d'infanterie

8 Béatrice Richard, *La mémoire de Dieppe. Radioscopie d'un mythe*, Montréal, VLB, 2002, p. 32-42.

9 Bernier, « La participation des Canadiens français », p. 15-24 ; Tremblay, *Volontaires* ; Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : quatorze Québécois racontent leur participation volontaire à la Seconde Guerre mondiale*, Montréal, VLB éditeur, 2004, et Vincent, *Ils ont écrit la guerre : la Seconde Guerre mondiale à travers des écrits de combattants Canadiens-français*, Montréal, VLB éditeur, 2010. Plus récemment, Florence Tilch examine dans sa thèse de doctorat la figure du volontaire par le biais de l'analyse des romans et des pièces de théâtre. Tilch, « Récits de déserteurs et de volontaires : enquête sur la configuration narrative de deux figures de l'imaginaire franco-québécois », thèse de doctorat, Université Laval, 2013.

10 Jacques Nadeau, *Dieppe, ma prison : récit de guerre de Jacques Nadeau*, Outremont, Athéna éditions, 2008, p. 17-21; Marilou Doyon et Martine Doyon, *J'ai survécu au débarquement : Germain Nault, ancien combattant, se raconte*, Chicoutimi, Éditions JCL, 2012, p. 35-39; Vincent, *Laissés dans l'ombre*, p. 122 et 134.

11 Claude Châtillon, *Carnets de guerre : Ottawa-Casa Berardi, 1941-1944*, Ottawa, Vermillon, 1987, p. 11-14; Vincent, *Laissés dans l'ombre*, p. 148 ; J. S. Benoit Cadieux, *Journal de guerre*, Montréal, VLB éditeur, 2011, p. 17, ainsi que Tremblay, *Volontaires*, p. 27-29.

12 Jean-François Pouliotte, « Le Royal 22^e Régiment pendant la Deuxième Guerre mondiale : une étude socio-militaire », mémoire de maîtrise, UQAM, 1996, p. 48-50 ; Terry Copp et Christine Hamelin, « Le Régiment de Maisonneuve : A Profile Based on Personnel Records », *Canadian Military History*, vol. 8, n^o 4 (automne 1999), p. 17-25 ; Tremblay, *Volontaires*, p. 21-37 ; Jean-Pierre Gagnon, *Le 22^e bataillon (canadien-français), 1914-1919 : Étude socio-militaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, ainsi que Carman Miller, « A Preliminary Analysis of the Socio-economic Composition of Canada's South African War Contingents », *Histoire sociale/Social History*, vol. 8, n^o 16 (novembre 1975), p. 219-237.

13 Ces documents sont conservés à Bibliothèques et Archives Canada (BAC). Toutefois, BAC n'autorise que la consultation des dossiers personnels des soldats ayant péri pendant la Seconde Guerre mondiale, les seuls qui soient accessibles aux chercheurs à l'heure actuelle.

canadienne-française du Québec, il contribuera à mettre à l'avant-plan la participation militaire des Canadiens français à la Seconde Guerre mondiale¹⁴.

Le Régiment de la Chaudière et les dossiers de ses militaires

Le Régiment de la Chaudière constitue l'un des quatre bataillons d'infanterie canadiens-français mobilisés au Québec dès les premiers jours de la guerre. Après sa réaffectation à la 3^e Division d'infanterie canadienne, il forme avec deux régiments anglophones, le *Queen's Own Rifles Regiment* et le *North Shore (New Brunswick) Regiment*, la 8^e Brigade d'infanterie canadienne. Arrivé en Angleterre au mois de juillet 1941, il s'embarque le 1^{er} juin 1944 à Southampton pour ce qui doit être l'une des plus importantes opérations militaires de tous les temps : le débarquement de Normandie. Les « Chauds », comme on les surnomme, participent aux batailles de Normandie et de l'Escaut et se retrouvent finalement en Allemagne au mois de mai 1945. Nous nous servons ici des dossiers personnels des militaires du Régiment de la Chaudière morts au combat pendant la Seconde Guerre mondiale pour revisiter le rapport du Canada français à ce conflit.

Pour l'historien du social, les dossiers du personnel militaire constituent une source inestimable. En plus de données anthropométriques et socio-économiques, ils contiennent des informations sur la profession et le niveau d'instruction avant l'enrôlement. Ces données comprennent entre autres l'unité d'enrôlement, la date et le lieu de naissance, le lieu de résidence, la religion, le nom et l'adresse du plus proche parent, l'état civil du soldat à l'enrôlement, l'expérience militaire antérieure, la ou les langues parlées, le nombre d'années de scolarité, le métier ou la profession, la situation par rapport au marché du travail (emploi ou chômage), la date du décès, l'état civil au décès ainsi que le rang occupé au décès. Par le dépouillement systématique de ces dossiers du personnel du Chaudière, il est donc possible de déterminer la personnalité collective des membres de l'unité et de la remettre en contexte par rapport à la population québécoise de l'époque.

Bien sûr, l'exploitation des dossiers du personnel tué en service ne constitue pas un échantillon classique. Mais la mort sur le champ de bataille survient de façon bien aléatoire. D'ordinaire, elle est le résultat des circonstances : le fait d'être au mauvais endroit au mauvais moment¹⁵. Pendant la Seconde Guerre mondiale, 2 069 militaires s'enrôlent dans le Régiment de la Chaudière¹⁶. Les dossiers personnels des 235 soldats qui forment notre échantillon du Chaudière représentent donc 11,4 % de ceux qui ont fait partie du bataillon durant les onze mois de la campagne européenne contre l'Allemagne nazie¹⁷.

14 Millar, « A Preliminary Analysis », p. 219.

15 Copp et Hamelin, « Le Régiment de Maisonneuve », p. 17.

16 Jacques Castonguay, Armand Ross et Michel Litalien, *Le Régiment de la Chaudière, 1869-2004*, Lévis, Le Régiment de la Chaudière, 2005, Appendice H, p. 646-690.

17 Au total, 263 militaires appartenant au Régiment de la Chaudière sont morts au cours de la Seconde Guerre mondiale. De ce nombre, 21 ont perdu la vie en service au Canada ou au Royaume-Uni, alors que cinq autres ont péri après la fin des hostilités au mois de mai 1945. De plus, un autre soldat meurt au combat, mais, une erreur s'étant glissée, il provient d'un autre régiment que le Chaudière. À des fins d'exactitude, ces dossiers ont été retirés du présent échantillon. Ainsi, notre propre échantillon contient les 189 personnes décédées au combat ainsi que les 46 morts de leurs blessures pour un total de 235 militaires morts au combat en Europe entre le 6 juin 1944 et le 8 mai 1945. Avec 11,4 % des membres du Régiment

Catégories d'enrôlés et facteurs environnementaux

Nous savons déjà qu'au cours des cinq années de mobilisation, 131 618 Québécois rejoignent les rangs des Forces canadiennes de façon volontaire, dont 94 446 dans l'armée de terre¹⁸. Qu'en est-il pour notre échantillon du Régiment de la Chaudière? Le tableau 1 illustre la répartition des soldats par catégorie à l'enrôlement. L'échantillon comporte 227 volontaires sur un total de 235. Ceux-ci constituent en fait le groupe dominant, situation logique étant donné que le Régiment de la Chaudière est mobilisé en tant qu'unité active dès le déclenchement du conflit. Il faut savoir que, jusqu'à l'entrée en vigueur de la conscription pour service outre-mer en novembre 1944, les hommes enrôlés sous le régime de la Loi sur la mobilisation des ressources nationales (LMRN) de 1940 ne peuvent grossir les rangs des unités canadiennes outre-mer. En effet, la LMRN impose la conscription pour tous les jeunes hommes célibataires de 18 à 45 ans pour la défense du territoire national seulement. Si le gouvernement abolit la disposition limitant l'emploi des recrues LMRN à la défense du Canada à la suite du plébiscite du 27 avril 1942, l'autorisation d'envoyer ces conscrits outre-mer ne sera donnée que deux ans plus tard. Le temps de faire la sélection des personnes désignées, de les amener en Angleterre et de parfaire leur formation avant leur arrivée au front, huit conscrits sur les 235 soldats qui forment l'échantillon intègrent le bataillon à partir des mois de mars et avril 1945, soit quelques semaines seulement avant la fin de la guerre¹⁹.

Tableau 1 : Répartition des hommes de l'échantillon selon la catégorie à l'enrôlement

Catégorie à l'enrôlement	Nombre d'hommes	%
Volontaires	156	66,4
Volontaires LMRN*	71	30,2
Conscrits	8	3,4
Total	235	100,0

Source : Base de données constituée par l'auteur.

* Volontaires LMRN = volontaires qui ont préalablement accompli leur service de défense du territoire canadien aux termes de la Loi sur la mobilisation des ressources nationales.

de la Chaudière, si le groupe des personnes tuées au combat est aléatoire, alors tout trait particulier entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{3}{4}$ sera représentatif du bataillon 19 fois sur 20 avec une marge d'erreur de 6,0 %.

18 Stacey, *Armes, hommes et gouvernements*, p. 646.

19 Pour une explication détaillée des circonstances menant à la conscription durant le conflit, voir Granatstein et Hitsman, *Broken Promises*, chap. 5 et 6.

La proportion de 66,4 % qui choisissent de se porter volontaires avant de passer par le service militaire obligatoire constitue l'un des éléments dignes d'intérêt. Après juin 1940, cette catégorie comprend certainement une quantité non négligeable d'hommes qui se sont portés volontaires après réception de leur avis de conscription. Comme le fait remarquer l'historien Terry Copp dans son article sur le Régiment de Maisonneuve :

The category 'volunteered from civilian life' almost certainly understates the impact that the National Resources Mobilization Act [Loi sur la mobilisation des ressources nationales] had on the behaviour of young men after 1941. The choice facing them during the war was not simply to remain a civilian or volunteer for the services. The probability of being conscripted under the NRMA for service in Canada must have been a significant factor in the decision of those who volunteered from 1942 to 1945²⁰.

Cependant, aucune donnée systématique ne peut être tirée des dossiers du personnel militaire quant à cette question. Dans notre échantillon, un seul dossier révèle que l'individu s'attendait d'un moment à l'autre à l'appel pour l'instruction militaire obligatoire pour la défense du Canada et que, par conséquent, il préférerait s'enrôler dans l'armée active.

Par ailleurs, 30,2 % des soldats de l'échantillon décident de s'engager dans l'armée active après avoir été conscrits aux termes de la LMRN. De toute évidence, l'expérience vécue dans les camps de l'armée territoriale se révèle positive pour une bonne part de ces hommes. Elle a probablement même permis à certains de se familiariser avec la vie militaire et, en fin de compte, de l'apprécier. Toutefois, les appels publics destinés aux conscrits et les encouragements à s'enrôler pour le service actif de la part de la hiérarchie militaire ont certainement joué dans ce phénomène, ne l'oublions pas. L'historien Daniel Byers révèle à ce propos le vaste éventail des pressions exercées sur les recrues pour qu'elles se portent volontaires; celles-ci pouvant aller de la discrimination dans l'octroi de permissions jusqu'à la violence verbale en passant par l'attribution de corvées additionnelles aux mobilisés²¹.

Du reste, l'attrait pour le service militaire s'explique parfois par certains facteurs environnementaux : la présence d'une tradition militaire familiale ou l'expérience militaire personnelle et la connaissance de l'anglais²². Abordons en tout premier lieu les antécédents familiaux et l'expérience militaire²³. L'analyse révèle que 3 volontaires comptent un frère enrôlé et que 21 autres font partie de la milice canadienne dans l'entre-deux-guerres. En cumulant les antécédents familiaux et l'expérience personnelle, 10,6 % des volontaires possèdent donc une certaine connaissance du milieu militaire avant leur enrôlement. À l'évidence, la familiarité avec la vie militaire peut influencer sur la volonté de se porter volontaire.

20 Copp et Hamelin, « Le Régiment de Maisonneuve », p. 22-23.

21 Byers, *Zombie Army*, p. 159-170.

22 Lucien Dumais, *Un Canadien français à Dieppe*, Paris, Éditions France-Empire, 1968, p. 31.

23 À ce titre, voir le témoignage de Rolland Gravel dans Vincent, *Laissés dans l'ombre*, p. 75-77, 148, 177-178, et Tremblay, *Volontaires*, p. 21-26.

Cependant, le nombre relativement petit de miliciens et de membres de la force régulière présents dans les districts militaires du Québec limite certainement l'influence de ce facteur²⁴.

Passons maintenant au facteur linguistique. Si l'on considère que la langue déclarée lors de l'enrôlement est la langue maternelle, on constate que près de 55 % des soldats de notre échantillon ne parlent que le français, alors que 43,6 % maîtrisent aussi bien l'anglais que le français. Or, d'après le recensement de 1941, près d'une personne sur trois s'exprime aussi bien dans une langue que dans l'autre dans la population masculine québécoise²⁵. Il faut cependant tenir compte du fait que près d'un soldat sur cinq de l'échantillon provient de l'extérieur du Québec. Parmi les volontaires nés au Québec, 39,4 % sont bilingues à l'enrôlement, une proportion semblable à celle de la population masculine québécoise de l'époque. Ensemble, ces données montrent que la capacité à s'exprimer dans la langue de Shakespeare ne semble pas déterminante pour le recrutement de volontaires au Québec²⁶.

Il faut toutefois tenir compte de la nature particulière de l'échantillon. Le fait que les bataillons d'infanterie, tels que le Régiment de la Chaudière, soient plus ouverts aux citoyens unilingues francophones joue en effet ici. Contrairement à la marine et à l'aviation qui ne font aucune tentative en ce sens, l'Armée canadienne cherche effectivement à adapter son organisation au cours de la guerre pour assurer cette entrée massive de francophones. Mais ces efforts se limitent principalement à l'infanterie, les autres armes et services demeurant pour la plupart fermés aux hommes ne maîtrisant pas l'anglais²⁷. Bien sûr, la possibilité de servir dans sa langue, entouré d'individus partageant les mêmes horizons et sous la direction d'officiers de mêmes origines, constitue assurément un facteur déterminant dans l'option pour l'infanterie. À cet égard, les politiques d'inspiration britannique du système régimentaire de l'Armée canadienne semblent favoriser le recrutement des Canadiens français malgré le fait que l'infanterie constitue l'arme la plus risquée. Mais, rappelons-le, au-delà de l'unité d'infanterie, les communications se font complètement en anglais. Il est impossible pour un francophone de gravir les échelons militaires sans une bonne connaissance de la langue de commandement, ce qui explique que sept des neuf officiers originaires du Québec au sein de

24 En effet, on ne compte que 11 375 miliciens entraînés au Québec en plus des 272 membres de la force régulière présents dans les districts militaires englobant le Québec en 1939. Or ce nombre équivaut à seulement 1,6 % de la population masculine québécoise en âge de porter les armes pour la même époque, l'historien officiel de l'Armée canadienne pendant la Seconde Guerre mondiale estimant à 699 000 les hommes âgés de 18 à 45 ans. Canada, Ministère de la Défense nationale, *Report of the Department of National Defence for the Fiscal Year Ending March 31, 1940* (Ottawa, King's Printer, 1940), p. 30-31 et BAC, RG 24, vol. 18715, dossier 133.065 (D370), Strength Return—Permanent Force, Month of July, 1939, p. 5. Voir aussi Stacey, *Armes, hommes et gouvernements*, p. 646.

25 Canada, *Huitième recensement du Canada, 1941*, vol. II : *Population par subdivisions locales*, Ottawa, Edmond Cloutier, 1946, tableau 51, p. 740.

26 En effet, l'anglais constitue essentiellement la langue d'usage dans l'Armée canadienne pendant la Seconde Guerre mondiale. À ce sujet, voir Copp et Hamelin, « Le Régiment de Maisonneuve », p. 20, et Tremblay, *Volontaires*, p. 21-22.

27 Pour une analyse critique de l'Armée canadienne à ce sujet, voir Pariseau et Bernier, *Les Canadiens français et le bilinguisme*, p. 113-148.

l'échantillon soient bilingues. Dans ces circonstances, la maîtrise de l'anglais facilite sans doute le désir de s'enrôler chez cette tranche de la population militaire.

Date de l'enrôlement

Tournons-nous maintenant vers les facteurs événementiels en portant notre attention sur le mois et l'année de l'enrôlement des volontaires des « Chauds » (tableau 2). Avec seulement 11 recrues en août, septembre et octobre 1939, les volontaires de l'échantillon ne semblent pas se précipiter dès le déclenchement de la guerre. Cela viendrait confirmer l'idée selon laquelle les Canadiens français ne se sentent pas interpellés par cette guerre « impérialiste ». Trois éléments doivent être considérés à cet égard. D'abord, les autorités militaires canadiennes donnent l'ordre de suspendre le recrutement le 12 octobre pour faciliter la mobilisation de la 1^{re} Division d'infanterie, qui doit remplir ses effectifs avant son départ au mois de décembre suivant. Ensuite, un certain nombre de ces volontaires croient s'enrôler pour la défense du territoire canadien. Or, à partir du 21 septembre, les cadres du régiment doivent s'assurer que les recrues soient prêtes à servir à l'étranger. Dans la négative, ces hommes sont retournés à la vie civile. Enfin, l'histoire régimentaire révèle qu'à la suite de l'examen médical plus poussé que celui subi lors de l'enrôlement, on écarte bon nombre de recrues des premières heures, ces dernières ayant été déclarées inaptes au combat. Par conséquent, après avoir réussi à recruter 409 hommes dans les premiers jours du conflit, le bataillon n'en compte plus que 200 huit mois plus tard²⁸.

Tableau 2 : Répartition des volontaires de l'échantillon selon le mois et l'année d'enrôlement

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
1939								1	9	1	0	0	11
1940	1	2	0	1	1	3	19	15	5	2	4	0	53
1941	0	1	3	3	7	7	5	2	2	1	2	1	34
1942	6	6	4	2	1	2	4	2	2	2	2	3	36
1943	7	6	1	3	3	8	2	1	6	5	1	0	43
1944	1	1	2	29	10	2	0	1	1	0	2	0	49
1945	1	0	0	0	0								1
Total	16	16	10	38	22	22	30	22	25	11	11	4	227

Source : Base de données constituée par l'auteur.

L'enrôlement de 39 volontaires du mois de juillet au mois de septembre 1940 constitue l'un des éléments les plus frappants du tableau 2. Cela fait près d'un homme sur cinq pour la durée du conflit et près des trois quarts des recrues de l'année, soit des résultats semblables à l'étude de Jean-François Pouliotte sur le

28 Castonguay, Ross et Litalien, *Le Régiment de la Chaudière*, p. 129-134.

Royal 22^e Régiment²⁹. Cette période coïncide avec la reprise du recrutement et la chute de la France à la suite de l'invasion allemande du printemps. La campagne éclair menée par l'Armée allemande du 10 mai au 22 juin, en plus de mettre fin à la paisible période de la « drôle de guerre », occasionne en fait une crise sans précédent à Ottawa. Jusque-là simple partenaire de la Grande-Bretagne, le Canada devient alors le principal allié de ce pays jusqu'à l'opération Barbarossa, l'invasion allemande de l'URSS en juin 1941. D'une politique de guerre limitée, le gouvernement libéral de William Lyon Mackenzie King passe dès lors à la mobilisation totale de la population, ce qui amène entre autres une augmentation considérable de l'effectif de l'armée active. L'autorisation de mobiliser la 3^e Division d'infanterie canadienne ne tarde pas, et l'unité reprend le recrutement à partir du 29 juin 1940³⁰. Si l'on peut aisément concevoir l'importance de cette décision pour expliquer la concentration du nombre de volontaires, on peut également croire que le sentiment d'urgence, répandu au Canada à la suite de cette débâcle, et l'attachement (ou à tout le moins la sympathie) envers l'ancienne mère patrie ont pu en motiver plus d'un à s'enrôler³¹.

L'analyse du tableau 2 montre également que l'expansion du service militaire obligatoire favorise nettement le recrutement, alors que près des trois quarts de l'enrôlement de 1941 se concentre du mois de mars au mois de juillet. Avec l'appui du gouvernement fédéral, les autorités militaires canadiennes modifient considérablement, au printemps et à l'été 1941, les conditions relatives à la conscription en vertu de la LMRN. D'abord, on prolonge la période d'instruction des conscrits en la faisant passer de trente jours à quatre mois à partir du mois de mars. Un mois plus tard, on annonce la décision de retenir les services des recrues appelées sous le régime de la LMRN pour la durée de la guerre au Canada afin de les affecter aux unités de défense côtière à la suite de leur formation. Enfin, au mois de juillet suivant, les autorités fédérales autorisent le rappel au service des hommes qui ont déjà effectué une première période d'instruction de trente jours pour qu'ils complètent leur entraînement avant d'être intégrés eux aussi dans les unités de défense territoriale jusqu'à la conclusion du conflit³².

L'évolution des modalités entourant le programme d'instruction prévu par la LMRN facilite nettement le volontariat des hommes pour le service outre-mer. L'étude de Pouliotte sur le Royal 22^e Régiment révèle au demeurant que 11 % des recrues se portent volontaires après s'être fait appeler en vertu de la

29 Pouliotte, « Le Royal 22^e Régiment », p. 43.

30 Selon l'histoire régimentaire, le bataillon serait passé de 190 à 900 hommes en seulement cinq semaines. Castonguay, Ross et Litalien, *Le Régiment de la Chaudière*, p. 136-137.

31 Ceci viendrait cependant infirmer l'idée selon laquelle l'appartenance des classes populaires canadiennes-françaises à la culture nord-américaine explique sa réticence à l'enrôlement pour défendre la France contrairement à l'élite qui revendique son attachement à l'ancienne métropole. André Laurendeau invoque d'ailleurs « la douleur des foules montréalaises » lors de la chute de la France. Laurendeau, *La crise de la conscription*, p. 54. À ce sujet, voir Elizabeth H. Armstrong, *French Canadian Opinion on the War, January 1940–June 1941*, Toronto, Ryerson Press, 1942, p. 8-9, et Donald Cuccioletta, « L'isolationnisme ou le refus de l'Europe : les Canadiens français, les Américains et la Deuxième Guerre mondiale », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n^{os} 3-4 (printemps/été 1995), p. 129-136.

32 C. P. Stacey, *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale*, volume 1, *Six années de guerre : L'Armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, p. 120-123, et Byers, *Zombie Army*, chap. 2 et 3.

LMRN³³. Quant aux conscrits, lorsqu'ils apprennent « qu'ils seraient tenus de servir pendant une période indéfinie au Canada, un grand nombre [préfèrent] s'offrir volontairement pour le service général et servir de renforts pour l'armée canadienne outre-mer », rappelle l'historien officiel de l'Armée canadienne³⁴. Dans ces circonstances, l'attitude des recrues canadiennes-françaises ne diffère pas réellement de celle de leurs compatriotes ailleurs au pays³⁵.

Au Québec, le vote massif de la province pour le « non » lors du plébiscite de 1942, où le gouvernement de Mackenzie King demande aux Canadiens de le libérer de sa promesse de ne pas imposer la conscription pour service outre-mer, constitue l'un des fondements du mythe entourant l'antimilitarisme atavique des Canadiens français. L'évolution du recrutement des hommes de notre échantillon du Régiment de la Chaudière pour les années 1942 et 1943 vient pourtant infirmer cette croyance. Elle atteste surtout de leur appartenance première au continent nord-américain et de leur engagement pour la défense de leur patrie, le Canada, en cas de menace à son territoire³⁶. Seize des 36 recrues de l'année 1942 s'enrôlent en effet dans les trois mois suivant l'attaque japonaise contre Pearl Harbor en décembre 1941 et l'entrée subséquente des États-Unis dans le conflit. Ces données confirment d'ailleurs les conclusions de l'historien Serge Durflinger sur la population francophone de Verdun. D'après son étude, le pourcentage de volontaires francophones aurait effectivement triplé de 1942 à 1945. La perception d'une menace au territoire canadien générée par les succès des forces de l'Axe jusqu'en 1942, l'entrée en guerre des États-Unis et la mobilisation de certains régiments canadiens-français pour le service outre-mer contribuent certainement à ce phénomène³⁷.

Non seulement le sentiment d'insécurité territoriale éprouvé à la suite de ces événements est bien réel, mais il s'accroît de 1942 à 1944, à la suite des attaques des sous-marins allemands contre les navires de ravitaillement alliés dans le fleuve et le golfe du Saint-Laurent³⁸. Le Québec, en raison de sa position géographique, devient la principale proie des incursions allemandes. Malgré la censure qui sévit à l'époque, les journaux des régions côtières tiennent la population au courant des torpillages de navires qui se produisent lors de la bataille du Saint-Laurent³⁹. Par conséquent, l'analyse de l'échantillon pour les années 1942 et 1943 révèle que le volontariat s'élève à un peu plus du tiers du recrutement total pour la durée du

33 Pouliotte, « Le Royal 22^e Régiment », p. 48.

34 Stacey, *Six années de guerre*, p. 123.

35 À ce sujet, voir Marilou Doyon et Martine Doyon, *J'ai survécu au débarquement*, p. 35-39. L'historien Daniel Byers montre de façon convaincante que l'état-major canadien utilise le système d'instruction des conscrits pour favoriser le volontariat pour le service outre-mer afin de créer une imposante armée capable de jouer un rôle de premier plan dans les combats en Europe. Byers, *Zombie Army*, chap. 4.

36 Cuccioletta, « L'isolationnisme ou le refus de l'Europe », p. 129-136.

37 Serge Marc Durflinger, *Fighting from Home: The Second World War in Verdun, Quebec*, Vancouver, UBC Press, 2006, p. 32.

38 À ce sujet, voir l'ouvrage de Roger Sarty, *War in the St. Lawrence: The Forgotten U-boat battles on Canada's Shores*, Toronto, Penguin, 2013, 355 p.

39 Par exemple, l'hebdomadaire *L'Écho du Bas-St-Laurent* donne une foule d'informations quant à une attaque de convois par les sous-marins allemands qui se serait produite dans la nuit du 5 juillet 1942. « Les seconds torpillages étaient connus dans la région », *L'Écho du Bas-St-Laurent* (Rimouski), 16 juillet 1942, p. 7.

conflit. D'ailleurs, une importante proportion des recrues provient du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Si des motifs économiques et administratifs peuvent expliquer en partie le recrutement des hommes en provenance de cette portion du territoire, comme il sera possible de le constater un peu plus loin, la proximité de la menace militaire favorise assurément leur décision.

La dernière pointe du volontariat dans l'échantillon se concentre autour des mois d'avril et mai 1944. Celle-ci survient à la suite d'une vaste campagne de recrutement des conscrits en prévision de l'ouverture de la campagne de l'Europe du Nord-Ouest au mois de juin suivant. Les autorités militaires canadiennes adoptent en effet une politique pour favoriser l'enrôlement volontaire des conscrits pour le service outre-mer. La promesse d'expédier les unités ou les sous-unités vers l'Europe sans les fractionner (à condition que leurs effectifs soient complets) a pour objectif de combler les pénuries de fantassins alors existantes dans les bataillons d'infanterie canadiens, plus particulièrement dans les unités francophones. Cette mesure explique donc l'enrôlement de 39 des 49 volontaires pour l'année 1944. Ainsi la campagne de recrutement est-elle un véritable succès dans le cas des unités canadiennes-françaises; en plus, elle apporte une aide précieuse pour les mois de combat subséquents, où les pertes continuent immanquablement de s'accumuler jusqu'à la victoire ultime.

Ensemble, ces statistiques permettent de tirer quelques conclusions de l'apport volontaire des Canadiens français du Québec. Le mouvement mensuel du recrutement des hommes de notre échantillon du Régiment de la Chaudière vient contredire l'idée répandue selon laquelle les Canadiens français forment un bloc homogène caractérisé par un antimilitarisme et une indifférence totale face aux enjeux internationaux. La chute de la France, l'entrée en guerre des États-Unis et les incursions des sous-marins allemands favorisent certainement le volontariat chez les Canadiens français. Le tableau 3 montre que ces derniers réagissent à ces événements de façon analogue à leurs compatriotes du reste du Canada. L'expansion de l'enrôlement obligatoire en incite certainement un bon nombre à se porter volontaires, mais ils ne diffèrent en rien de leurs concitoyens canadiens en cela. Ainsi, tout comme celui des recrues de l'échantillon présenté ici, le volontariat dans l'Armée canadienne s'emballe lors de moments bien précis : de juin à août 1940, d'avril à juillet 1941 et en 1942. Ces sommets dans le recrutement résultent de circonstances bien précises à l'échelle nationale et internationale.

Tableau 3 : Répartition des volontaires de l'Armée canadienne selon le mois et l'année d'enrôlement

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
1939									58 341	4 567	4 077	2 465	69 450
1940	6 874	3 986	5 122	4 672	7 347	30 617	30 543	16 335	7 807	5 061	3 283	3 153	124 800
1941	6 082	7 086	7 333	8 800	10 384	15 634	13 319	7 120	8 190	8 239	7 274	8 171	107 632
1942	13 158	8 989	9 770	13 363	13 454	12 338	14 949	16 239	11 989	10 857	12 112	8 211	145 429
1943	13 221	10 030	9 181	7 496	7 260	6 103	5 414	5 625	5 739	5 060	4 850	3 084	83 063
1944	4 901	4 110	3 835	4 829	4 808	7 062	5 106	6 038	5 522	5 304	7 721	5 097	64 333
1945	8 543	7 755	7 881	6 374	2 785	1 019	942	454	5	7	6	3	35 774
Total	52 779	41 956	43 122	45 534	46 038	72 773	70 273	51 811	97 593	39 095	39 323	30 184	630 481

Source : C. P. Stacey, *Armes, hommes et gouvernements*, Appendice T, tableau 1, p. 655.

Entre notre échantillon et les recrues de l'Armée canadienne en général, il existe bien sûr quelques différences dans les tendances du volontariat en 1943 et 1944. D'une part, la propension isolationniste de nombreux Canadiens français dans les premières années de la guerre retarde certainement le volontariat d'hommes qui, autrement, se sentaient appelés par la vie militaire. C'est ce qui explique manifestement l'ampleur du recrutement en 1943, qui est supérieure à celle que l'on observe à l'échelle du Canada. À l'instar des Américains, les Canadiens français sont attachés au continent nord-américain, et cet attachement est fort probablement à l'origine de cette situation. D'autre part, l'enrôlement massif des conscrits pour le service actif en avril et mai 1944 entraîne des répercussions beaucoup plus importantes, en proportion, pour les bataillons d'infanterie canadiens-français que pour le reste de l'armée de terre canadienne. En effet, le nombre total de conscrits francophones se portant volontaires pour le service outre-mer au mois d'avril et mai 1944 s'élève à 473. Or ces hommes sont répartis au sein des quatre unités canadiennes-françaises servant alors dans l'Armée canadienne outre-mer, tandis que les 1 959 volontaires LMRN anglophones sont distribués au sein des 32 bataillons d'infanterie canadiens-anglais⁴⁰. En fin de compte, les dissemblances dans les tendances du volontariat chez les Canadiens français, loin de constituer des marqueurs de leur différence, témoignent des circonstances particulières entourant la réalité québécoise au cours du conflit.

Caractéristiques socioprofessionnelles des volontaires

De prime abord, on pourrait croire que l'analyse de l'âge des volontaires ne peut apporter un éclairage pertinent quant à la composition de l'unité, mais cet élément aide certainement à discerner les motifs de l'enrôlement. Deux conclusions ressortent du tableau 4. Premièrement, d'après la moyenne d'âge de l'échantillon, soit 21,5 ans, le Régiment de la Chaudière recrute au sein de la population masculine dans la fleur de l'âge. Si tous les hommes de 18 à 45 ans sont acceptés pour le service militaire outre-mer dès le début de la guerre, il n'en demeure pas moins que quatre volontaires sur cinq de notre échantillon font partie des groupes âgés de 15 à 24 ans. Parmi eux, quatre individus de 16 à 17 ans réussissent à s'engager en mentant à propos de leur âge lors de leur enrôlement⁴¹. Deuxièmement, moins de 5 % du contingent a plus de 30 ans à l'enrôlement et aucun homme ne dépasse 36 ans.

⁴⁰ Stacey, *Armes, hommes et gouvernements*, p. 650.

⁴¹ Des corrections à leur date de naissance ont été apportées après-coup sur leurs formulaires d'engagement. Le cinquième est à quelques jours seulement de son 18^e anniversaire. Il n'a donc pas eu à mentir pour s'enrôler. À ce sujet, voir le témoignage de Jean-Paul Boucher dans Vincent, *Laissés dans l'ombre*, p. 122, 165.

Tableau 4 : État civil des volontaires de l'échantillon à l'enrôlement, selon le groupe d'âge, comparativement aux hommes du même âge au Canada

Groupe d'âge* (ans)	Volontaires de l'échantillon							Canada		
	Célibataires		Mariés		Veufs		Volontaires		Hommes (15-44 ans)	
	N°	%	N°	%	N°	%	Total	%	N°	%
15-19	62	29,7	3	17,6	0	0,0	65	28,6	175 941	22,3
20-24	109	52,1	9	53,0	0	0,0	118	52,0	148 355	18,8
25-29	30	14,4	5	29,4	0	0,0	35	15,4	139 533	17,7
30-34	7	3,3	0	0,0	0	0,0	7	3,1	122 662	15,6
35-39	1	0,5	0	0,0	1	100	2	0,9	110 057	14,0
40-44	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	91 789	11,6
Total	209	100,0	17	100,0	1	100,0	227	100,0	788 337	100,0

Sources : Base de données constituée par l'auteur, et Canada, *Huitième recensement du Canada, 1941*, Vol. II : *Population par subdivisions locales*, Ottawa, Edmond Cloutier, 1946, tableau 22, p. 240-241.

* L'âge indiqué ici ne tient pas compte de l'expérience précédente des volontaires issus de l'armée territoriale. Ainsi, l'âge du soldat provenant de la force LMRN est pris en compte uniquement lors de son passage à la force active, ce qui expliquerait la présence d'un nombre substantiel de volontaires de 25 ans ou plus.

D'après les données du recensement de 1941, le réservoir d'hommes dans la population masculine québécoise ne se concentre pas proprement de 15 à 24 ans, même s'il diminue avec l'âge. En effet, les hommes de ces groupes d'âge ne constituent qu'un peu plus de 40 % de la population masculine âgée de 15 à 44 ans. En outre, une portion importante (les 15 à 17 ans) n'est normalement pas acceptée au sein de l'organisation militaire canadienne, les cas tirés de l'échantillon représentant une exception plutôt que la règle. Comment expliquer une concentration marquée du recrutement dans les tranches d'âge les plus jeunes ?

Trois considérations possibles peuvent expliquer le profil particulier de l'unité. D'abord, pour bon nombre, le goût du voyage, de l'aventure et de l'action joue certainement dans la volonté de s'engager, tentation d'autant plus présente que la conviction d'être invincible existe souvent chez les plus jeunes⁴². Pour d'autres, il

42 Jacques Gouin, *Lettres de guerre d'un Québécois (1942-1945)*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, p. 11, et Dumais, *Un Canadien français à Dieppe*, p. 28.

peut tout simplement s'agir du désir d'apprendre un métier. Même si le savoir-faire du fantassin n'a pas d'équivalent dans la société civile, nous savons que des soldats appartenant à d'autres spécialités techniques sont mutés vers l'infanterie lors de la pénurie de renforts pour les unités canadiennes en 1944, plus particulièrement dans le cas des bataillons canadiens-français. Dans notre échantillon du Régiment de la Chaudière, près d'un homme sur cinq s'inscrit d'abord dans le corps des magasins militaires, de l'artillerie, du génie, de l'intendance, de la santé ou bien de la foresterie avant d'être affecté à l'infanterie pour combler les effectifs des unités sur le front européen en 1944 et 1945.

Enfin, l'état civil influe indéniablement sur le choix de s'engager. Plus de 90 % des volontaires de l'échantillon sont célibataires à l'enrôlement (tableau 4), les célibataires étant beaucoup plus disponibles que les hommes mariés. La possibilité bien réelle de ne pas revenir indemne – en tout ou en partie – peut avoir dissuadé bien des hommes mariés d'opter pour le service militaire s'ils étaient responsables d'une famille. Malgré tout, près de 8 % des soldats sont mariés avant leur enrôlement. Cela ne comprend toutefois pas les hommes qui prennent femme après leur enrôlement. En effet, quatre soldats se marient au Canada avant de rejoindre l'unité québécoise en Grande-Bretagne. De plus, quatre autres se marient avec de jeunes Anglaises ou Écossaises lors de leur séjour outre-mer, comme cela s'est produit à de nombreuses reprises dans les unités canadiennes au cours du conflit⁴³.

Le tableau 5 donne des indications encore plus révélatrices. Il présente les volontaires selon leur lieu de naissance et leur lieu de résidence à l'enrôlement. Naturellement, les volontaires nés ou résidant au Québec constituent le groupe majoritaire, puisqu'ils totalisent 75 % de l'effectif. Toutefois, compte tenu des problèmes de recrutement rencontrés, mais surtout du problème des renforts de l'été 1944 pour les unités francophones, on aurait pu s'attendre à une baisse de la représentativité des régions du Québec au sein du régiment et à une perte d'identité pendant l'entraînement et les combats. Or il n'en est rien. Ces données viennent d'ailleurs confirmer celles recueillies par Terry Copp dans son étude sur le Régiment de Maisonneuve, où l'identité régionale est conservée, plus de 80 % des hommes provenant de la Belle province. Dans l'échantillon du Régiment de la Chaudière, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario fournissent un contingent non négligeable, soit près de 20 % de la totalité du bataillon. La présence d'une importante communauté francophone dans ces deux provinces explique aisément cette caractéristique.

43 Du début de la guerre jusqu'au 31 décembre 1946, 47 783 militaires canadiens se marient pendant leur service à l'extérieur du Canada. Ces unions engendreront en fin de compte 21 950 naissances. Étant donné que ces statistiques sont compilées jusqu'au 31 décembre 1946, il se peut qu'un bon nombre de mariages et de naissances ne soient pas inclus. Bibliothèque et Archives Canada, RG 24, C-1-a, vol. 6545, partie 1, dossier HQ-650-124-33, *History of Directorate of Repatriation*, Ministère de la Défense nationale, février 1947, p. 34.

Tableau 5 : Nombre de volontaires de l'échantillon selon le lieu de naissance et lieu de résidence à l'enrôlement

	Lieu de naissance		Lieu de résidence	
	Nombre	%	Nombre	%
Québec	181	79,8	175	77,2
Nouveau-Brunswick	22	9,8	22	9,7
Ontario	17	7,5	21	9,3
Saskatchewan	2	0,9	2	0,9
Alberta	1	0,4	2	0,9
Île-du-Prince-Édouard	1	0,4	1	0,4
Nouvelle-Écosse	1	0,4	1	0,4
Manitoba	0	0,0	1	0,4
Colombie-Britannique	0	0,0	1	0,4
Écosse	1	0,4	0	0,0
États-Unis	1	0,4	0	0,0
Inconnu	0	0,0	1	0,4
Totaux	227	100,0	227	100,0

Source : Base de données constituée par l'auteur.

Le tableau 6 montre quant à lui la distribution des recrues strictement québécoises selon leurs régions d'appartenance à la naissance et de résidence lors de l'enrôlement. Il est évident à la lecture de ces données que les régions de Montréal, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, de l'Estrie, de Québec et de Chaudière-Appalaches prédominent dans le recrutement du Régiment de la Chaudière. Notons également qu'à l'exception de Montréal et de quelques comtés de l'Estrie, toutes les régions font partie du district militaire n° 5 (Québec), le territoire de recrutement initial du bataillon⁴⁴. On pourrait croire que l'appartenance à ce district constitue une caractéristique fondamentale du portrait des recrues de l'unité. Cependant, si l'on tient compte des différents comtés sous la responsabilité du district militaire de Québec, on constate qu'un peu plus de la moitié seulement provient de cette région. Mais, en raison des problèmes de recrutement rencontrés par l'Armée canadienne dans tout le pays à partir de 1942 et de l'importante pénurie de renforts d'infanterie de l'été et de l'automne 1944 dans les bataillons canadiens-français, la région d'origine ne constitue plus un facteur déterminant dans l'affectation d'une recrue à une unité particulière.

44 Le plan de mobilisation de 1939 prévoit d'inclure des comtés de la région Chaudière-Appalaches (Beauce, Dorchester, Bellechasse, Montmagny et L'Islet), du Bas-Saint-Laurent (Kamouraska) et de l'Estrie (Frontenac). La région de recrutement a été progressivement étendue au district militaire n° 5 au complet, une fois que les rangs du Royal 22^e Régiment eurent été complétés. Castonguay, Ross et Litalien, *Le Régiment de la Chaudière*, p. 121.

Tableau 6 : Nombre de volontaires de l'échantillon selon la région de naissance et la région de résidence à l'enrôlement, comparativement à la population masculine du Québec

Région	Volontaires de l'échantillon				Population masculine du Québec (15-44 ans)	
	Région de naissance		Région de résidence		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%		
Montréal	35	19,3	41	23,4	220 634	34,2
Bas-Saint-Laurent	29	16,0	24	13,7	41 628	5,3
Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine	22	12,2	24	13,7	23 343	3,0
Estrie	15	8,3	17	9,7	48 581	6,1
Québec	15	8,3	15	8,3	66 646	8,4
Chaudière-Appalaches	14	7,7	11	6,3	46 683	5,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	8	4,4	10	5,7	33 107	4,2
Mauricie-Bois-Francs	11	6,1	7	4,0	63 889	8,1
Abitibi-Témiscamingue	6	3,3	7	4,0	28 959	3,7
Montérégie	9	5,0	5	2,9	80 783	10,2
Outaouais	4	2,2	4	2,3	27 997	3,5
Laurentides	5	2,8	3	1,7	25 963	3,3
Lanaudière	5	2,8	3	1,7	19 538	2,5
Côte-Nord	3	1,1	3	1,7	6 780	0,9
Laval	1	0,6	1	0,6	5 805	0,7
Total pour le Québec	181	100,0	175	100,0	790 336	100,0
Hors Québec	46	-	51	-	-	-
Inconnu	0	-	1	-	-	-
Total pour le régiment	227	-	227	-	-	-

Sources : Base de données constituée par l'auteure, et Canada, *Huitième recensement du Canada, 1941*, Vol. II : *Population par subdivisions locales*, Ottawa, Edmond Cloutier, 1946, tableau 22, p. 240-245.

Par conséquent, d'autres facteurs doivent avoir joué dans l'enrôlement des hommes du Chaudière. Si l'on tient compte du réservoir d'hommes disponibles pour ces régions particulières, l'importance relative de ces régions s'accroît considérablement. En effet, le tableau 6 montre bien que Montréal, de loin la région la plus peuplée selon le recensement de 1941, occupe une place beaucoup moins importante dans le recrutement du Régiment de la Chaudière alors que la situation

est exactement à l'opposé pour le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et l'Estrie⁴⁵. Quant aux régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, elles apportent toutes deux une part sensiblement équivalente à leur poids dans la société québécoise. Dans ces circonstances, on peut se demander pourquoi les hommes de certaines régions répondent plus à l'appel du gouvernement fédéral.

Le motif économique ne semble pas être à l'origine de la décision de s'enrôler dans l'organisation militaire canadienne pour les hommes du Régiment de la Chaudière⁴⁶ ; c'est du moins ce que l'on pourrait croire à première vue. En effet, le chômage constitue souvent une des raisons invoquées par les historiens pour expliquer le recrutement des volontaires pendant le conflit. W. A. B. Douglas et Brereton Greenhous illustrent parfaitement cette ligne de pensée lorsqu'ils parlent du chômage comme d'une « forme de conscription » et qu'ils avancent qu'un nombre disproportionné de volontaires se sont joints à l'Armée canadienne pour échapper au chômage et à la pauvreté⁴⁷. Or, plus de 90 % des hommes de l'échantillon occupent un emploi lors de l'enrôlement⁴⁸. Il est certain que la demande croissante de main-d'œuvre pour l'industrie militaire facilite l'occupation d'un emploi dès 1941. Pourtant, au cours des années 1939 et 1940, années où le chômage sévit encore, seulement 5,7 % ne participent pas activement au marché du travail. Il faut cependant reconnaître qu'une importante part des recrues des deux premières années ont pu être rendues à la vie civile entre leur enrôlement et l'année 1944 pour diverses raisons (personnelles, familiales, de santé, etc.). En effet, on sait que près des trois quarts des recrues tuées au combat se sont enrôlées après 1940, et six sur dix après juillet 1941. Mais si l'on tient uniquement compte des trois premières années de la guerre, on peut voir que 15 des 111 soldats volontaires sont au chômage, ce qui revient à 13,5 % de l'échantillon. Cela confirme l'analyse des antécédents professionnels de 347 900 recrues des Forces armées canadiennes par le General Advisory Committee on Demobilization and Rehabilitation selon laquelle 85 % des recrues enrôlées de 1939 à 1942 quittent des emplois rémunérés pour s'enrôler, 10 % sont sans emploi, tandis que la proportion restante est constituée d'étudiants et de travailleurs indépendants⁴⁹. En fin de compte, cela porte à croire qu'il n'existe pas de forte corrélation entre le chômage et l'enrôlement dans l'organisation militaire canadienne, contrairement aux idées reçues.

45 L'histoire régimentaire mentionne d'ailleurs que bon nombre de Gaspésiens et de Madelinots ont joint les rangs du bataillon avant son départ du Canada en 1941. Castonguay, Ross et Litalien, *Le Régiment de la Chaudière*, p. 137.

46 Selon les témoignages présentés par Tremblay, les difficultés économiques expliquent l'enrôlement d'un certain nombre de Canadiens français dans les premières années de guerre. Tremblay, *Volontaires*, p. 29-30.

47 W. A. B. Douglas et Brereton Greenhous, *Out of the Shadows: Canada in the Second World War*, Toronto, Oxford University Press, 1977, p. 36.

48 Il faut savoir que sur les 227 dossiers de volontaires regroupés pour la présente analyse, 32 dossiers ne comportent aucune information à ce sujet. Ces individus taisent-ils cette information en raison de leur embarras face à leur situation financière ? Impossible de le savoir avec certitude. Il importe de garder cette question en mémoire.

49 Cité dans Copp et Hamelin, « Le Régiment de Maisonneuve », p. 20. À ce propos, voir le témoignage d'Émilien Dufresne, « Mémoires de guerre d'un gaspésien », *L'Estuaire : Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent*, vol. 24, n° 1 (janvier 2001), p. 3-4.

Par contre, l'utilisation des données recueillies sur les métiers et professions pourrait effectivement expliquer l'enrôlement de plus de la moitié de ces hommes, en plus d'éclaircir la question de leur provenance. Cet indicateur constitue certes un instrument bien imparfait, mais il permet de tirer certaines conclusions dignes d'intérêt quant à la motivation des recrues à s'enrôler dans l'Armée canadienne⁵⁰. Dressé à partir de la quarantaine de métiers ou professions déclarées dans les dossiers militaires, le tableau 7 fait état des principaux métiers occupés par les soldats. Ce qui frappe à l'analyse, c'est la prépondérance de la main-d'œuvre bon marché. Ainsi, dans l'échantillon du Régiment de la Chaudière, les manœuvres⁵¹ forment le tiers de l'effectif total, alors que les travailleurs du secteur primaire (cultivateurs, bûcherons, pêcheurs et mineurs) constituent près du quart des membres de l'unité.

Tableau 7 : Principales professions des volontaires de l'échantillon comparative-ment à la population active masculine du Québec âgée de 14 ans et plus

Rang	Profession	Volontaires		Population active masculine	
		Nombre	%	Nombre	%
1	Manœuvres	77	33,9	81 038	8,7
2	Cultivateurs	23	10,1	251 539	27,1
3	Bûcherons	14	6,2	30 457	3,3
4	Conducteurs	13	5,7	21 140	2,3
5	Mécaniciens	10	4,4	18 549	2,0
6	Pêcheurs	10	4,4	5 237	0,5
7	Machinistes	7	3,1	12 950	1,4
8	Mineurs	7	3,1	7 435	0,8
9	Commis (bureau, banque)	5	2,2	55 514	6,0
10	Autres	61	26,9	444 605	47,9
Total		227	100,0	928 464	100,0

Sources : Base de données constituée par l'auteure, et Canada, *Huitième recensement du Canada, 1941*, Vol. VII : *Population active par occupations, industries, etc.*, Ottawa, Edmond Cloutier, 1946, tableau 4, p. 27-35.

L'explication économique n'est pas toujours évidente lorsque l'on compare le salaire de ces emplois à celui du fantassin. En effet, ce dernier ne s'élève qu'à 40 \$ par mois au début du conflit, pour un salaire annuel de près de 500 \$. Or, le salaire hebdomadaire moyen d'un simple manœuvre au Québec en 1939 équivalait

⁵⁰ Miller, « A Preliminary Analysis », p. 228.

⁵¹ Selon Gagnon, il s'agit des « hommes sans instruction, ni expérience spécialisée, ni métier ». Gagnon, *Le 22^e bataillon (canadien-français)*, p. 386.

à 22,82 \$ pour un total d'un peu plus de 90 \$ par mois⁵², soit plus du double des gains du militaire. Il faut cependant savoir que les manœuvres (en dehors de l'agriculture, de la pêche, des mines et de l'abattage du bois) ne travaillent en moyenne qu'un peu plus de huit mois par année pour un salaire annuel moyen de 538 \$⁵³. Et, contrairement aux soldats, ces hommes ne sont pas habillés, logés et nourris; aussi doivent-ils déboursier des frais supplémentaires. En outre, le soldat voit sa solde atteindre 46,50 \$ par mois au cours de la guerre, et, pour chaque mois passé outre-mer, il reçoit une allocation de subsistance de 38,75 \$ à partir de 1944⁵⁴.

L'État fédéral considère également qu'il est de son devoir d'aider les hommes mariés à subvenir aux besoins de leur famille. Les soldats mariés qui s'enrôlent en 1940 peuvent obtenir jusqu'à 57 \$ par mois en allocations familiales. Pour aider leurs familles à faire face à l'augmentation importante du coût de la vie au cours de la guerre, les allocations passent à 63,12 \$ par mois dans les années suivantes. En outre, à partir de 1943, le gouvernement octroie des montants supplémentaires jusqu'à concurrence de six enfants pour tenir compte des familles nombreuses. C'est ainsi qu'en 1944, la solde des hommes mariés avec six enfants s'élève à 97,12 \$⁵⁵. Comme une famille nombreuse constitue certainement un frein à l'idée de s'enrôler, il n'est pas possible de déterminer avec certitude l'influence d'une telle mesure sur les motivations des hommes mariés à se porter volontaires. Quoi qu'il en soit, cette politique gouvernementale favorise plus particulièrement le Québec, dont le taux de natalité est le plus élevé au Canada à cette époque⁵⁶.

Il faut également savoir que le Canada offre, avec la Charte des Anciens Combattants, le programme de réhabilitation et d'intégration des soldats le plus avantageux du monde. En effet, on promet à ces hommes lors de leur démobilisation une allocation de réintégration non imposable équivalant à un mois de salaire, une prime de démobilisation non imposable (fixée à 7,50 \$ par mois selon la durée de service dans l'hémisphère occidental et à 15 \$ par mois pour le service outre-mer), en plus d'un bon de 35 \$ pour des vêtements (montant porté à 100 \$ à la fin de la guerre) s'ils ont servi six mois et plus. Au total, ces paiements effectués aux anciens combattants lors de leur licenciement s'élèvent à 700 \$ en moyenne. Ce montant peut même passer à 1 200 \$ pour les hommes qui préfèrent le crédit de réintégration aux autres avantages reconnus, montant favorisant l'acquisition et l'ameublement d'une maison.

52 Canada, Dominion Bureau of Statistics, Employment Section, *Employment, Payrolls and Average Weekly Earnings, 1939-1946, with Index Numbers of Employment, 1921-1938*, Ottawa, Dominion Bureau of Statistics, 1951, p. 35.

53 Canada, *Huitième recensement du Canada*, Vol. VI : *Gain, emploi et chômage des employés à gages*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1946, tableau 6, p. 138.

54 Canada, *Financial Regulations and Instructions for the Canadian Active Service Force*, Ottawa, Imprimeur du roi, 1940, p. 65-67, ainsi que C. P. Stacey et Barbara Wilson, *The Half-Million: The Canadians in Britain, 1939-1946*, Toronto, Toronto University Press, 1987, p. 74-79.

55 Raymond Benjamin Blake, *From Rights to Needs: A History of Family Allowances in Canada, 1929-92*, Vancouver, UBC Press, 2009, p. 51, et C. P. Stacey, *Six années de guerre*, p. 52.

56 John A. Dickinson et Brian J. Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, 3^e édition, Sillery, Septentrion, 2003, p. 235.

Tout cela s'ajoute à une assurance-vie de 10 000 \$ à faible coût ainsi qu'à une panoplie de dispositions qui leur garantissent, entre autres, l'accès gratuit à l'éducation ; la réintégration de leurs emplois civils d'avant-guerre ; la possibilité d'obtenir des subventions et des prêts subventionnés à bas taux d'intérêt pour le démarrage d'une entreprise, l'amorce d'activités de pêche commerciale ou l'achat d'une terre, en plus de l'accès aux privilèges de l'assurance-chômage après seulement 15 semaines de travail plutôt que les 30 semaines imposées aux autres chômeurs. La générosité du plan de démobilisation du Canada dépasse ainsi largement celle de tous les autres pays belligérants⁵⁷.

Cependant, ces privilèges arrivent tard dans la guerre et ne peuvent expliquer la grande majorité des enrôlements. Il serait raisonnable de penser que des hommes sans expérience ni métier particulier tels que les manœuvres ont pu envisager favorablement la possibilité de s'enrôler au sein de l'Armée canadienne pendant la Seconde Guerre mondiale au vu de ces nombreux bénéfices⁵⁸. Mais ils ne sont pas les seuls à s'engager. En effet, d'autres hommes occupant des emplois moins bien rémunérés font la transition vers la profession militaire, comme on peut le voir au tableau 7. Ainsi, les cultivateurs, les bûcherons et les pêcheurs constituent une recrue sur cinq de l'échantillon⁵⁹. Non seulement le salaire dans ces secteurs d'activité au Québec n'est pas élevé – ils peuvent empocher respectivement 294 \$, 374 \$ et 205 \$ en moyenne annuellement –, mais en plus les conditions de travail peuvent en inciter bon nombre à s'enrôler. Tous ces domaines se démarquent en effet par leur caractère saisonnier, les pêcheurs travaillant en moyenne un peu plus de quatre mois par année, les bûcherons un peu moins de huit mois, tandis que les cultivateurs sont susceptibles de se retrouver sans revenu pendant un peu plus de trois mois par année⁶⁰.

D'ailleurs, les statistiques sur l'instruction de ces hommes peuvent expliquer la prédominance des emplois non spécialisés. Le graphique 1 montre que 48,1 % des soldats n'ont fait que six années d'études ou moins, 33,0 % ont terminé la 7^e ou la 8^e année, 10,5 % ont achevé la 9^e ou la 10^e année, et que 8,3 % ont réussi la 11^e année ou plus. En moyenne, les soldats sont moins scolarisés que l'ensemble de la population du Québec. À l'époque, le nombre moyen d'années de scolarité à l'échelle du Québec est de neuf; il n'est cependant que de sept chez les volontaires de l'échantillon⁶¹.

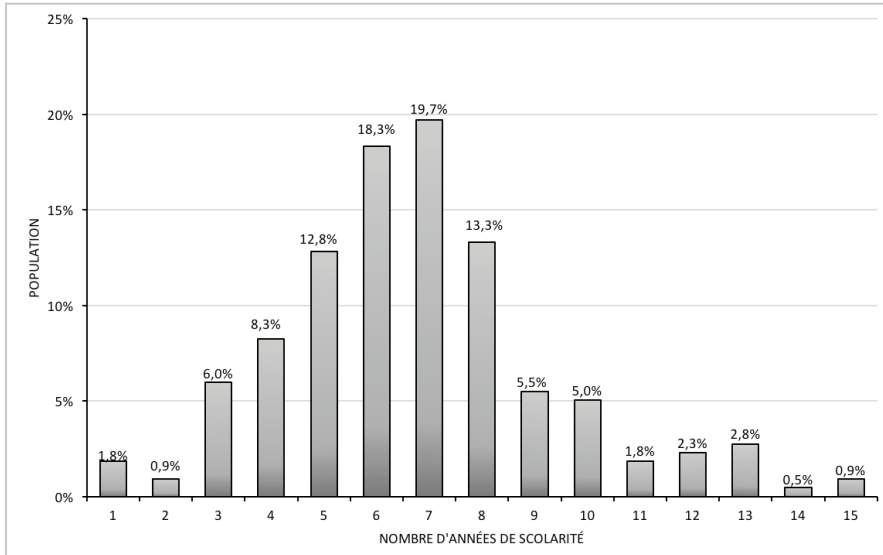
57 Keshen, *Saints, salauds et soldats*, p. 370-371, Keshen, « Getting it Right the Second Time Around: The Reintegration of Canadian Veterans of World War II », dans Peter M. Neary et J. L. Granatstein, *The Veterans Charter and Post-World War II*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1997, p. 72, ainsi que Serge Bernier, *Le patrimoine militaire canadien*, tome III, 1872-2000, Montréal, Art global, 2000, p. 189.

58 Robert Engen, *Strangers in Arms: Combat Motivation in the Canadian Army, 1943-1945*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2016, p. 31.

59 Voir à ce sujet le témoignage de Ludger Houde, *1939-1945, ma guerre, mon implication personnelle et générale : Récit anecdotique*, Boucherville, Éditions Sans Âge, 1997, p. 24-28.

60 Canada, *Huitième recensement du Canada*, vol. VI : *Gain, emploi et chômage des employés à gages*, Ottawa, Edmond Cloutier, 1946, tableau 6, p. 130-134.

61 Canada, *Huitième recensement du Canada*, vol. I : *Revue générale et tableaux résumés*, Ottawa, Edmond Cloutier, 1950, tableau 8, p. 317.

Graphique 1 : Niveau de scolarité atteint par les volontaires de l'échantillon

Source : Base de données constituée par l'auteur.

Les données recueillies ici viennent appuyer l'idée selon laquelle l'infanterie tire principalement son personnel des strates les moins bien scolarisées de la population québécoise et canadienne. À l'évidence, ces hommes constituent des candidats idéaux pour une arme ne demandant aucune compétence particulière lors du recrutement, outre le fait d'être un homme en bonne santé âgé de 18 à 45 ans⁶². Les connaissances techniques, les compétences en gestion et la maîtrise de l'anglais nécessaires pour accéder aux autres branches de l'organisation ainsi que la doctrine opérationnelle et tactique de l'Armée canadienne de l'époque contribuent en effet à orienter vers l'infanterie les hommes faiblement scolarisés et d'origine modeste⁶³. En définitive, si le motif économique ne justifie pas à lui seul le recrutement des « Chauds », il faut toutefois reconnaître que, pour certains, le salaire et les avantages conférés à titre de militaires rendent cette orientation professionnelle plus attrayante. À cet égard, les Canadiens français ne se distinguent pas de leurs homologues anglophones. La nécessité économique joue un rôle tout aussi important ailleurs au Canada pour susciter des vocations militaires en temps de guerre.

62 Ces données s'expliquent également par le préjugé défavorable à l'égard de l'infanterie. Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, l'Armée canadienne ne perçoit pas l'infanterie comme un métier nécessitant des hommes de grande intelligence. Selon cette conception, les hommes possédant des capacités intellectuelles supérieures et des aptitudes de meneur d'hommes sont dirigés vers les armes techniques telles que l'artillerie, le génie et les blindés plutôt que vers l'infanterie. Pour un portrait de la scolarité générale des hommes de l'Armée canadienne, voir Engen, *Strangers in Arms*, p. 27. Pour une critique de cette politique, voir Yves Tremblay, *Instruire une armée : Les officiers canadiens et la guerre moderne, 1919-1944*, Outremont, Athéna Éditions, 2007, p. 162-168.

63 Engen, *Strangers in Arms*, p. 26 et Tremblay, *Instruire une armée*, p. 162-168.

Conclusion

Les données présentées ici nous permettent de dresser un tableau caractéristique de l'identité des volontaires du Régiment de la Chaudière. Le volontaire typique du bataillon est un célibataire âgé de 21,5 ans qui s'enrôle sans être d'abord conscrit pour la défense du territoire national. Il est citoyen canadien et d'origine canadienne-française. Il est né au Québec et y réside au moment de son enrôlement. Il parle français et possède sept années de scolarité à son actif. Au moment de l'enrôlement, il occupe un emploi comme manœuvre, cultivateur ou bûcheron, principalement un travail non qualifié.

Les données recueillies ici témoignent de la diversité des facteurs ayant pu favoriser le volontariat. Surtout, l'analyse de l'échantillon des volontaires vient remettre en contexte la réponse des Canadiens français à la Seconde Guerre mondiale. Cette étude convie donc les historiens du Québec et du Canada à redonner à cette période toute sa complexité pour en finir avec les généralisations hâtives sur les rapports des Canadiens français avec la guerre. Sur la participation du Québec à l'effort de guerre en général, les éléments mentionnés dans cet article ouvrent la voie à un vaste programme de recherche. Deux axes se dégagent.

Il faut d'abord essayer de savoir combien de francophones se sont effectivement enrôlés : qui s'est porté volontaire, et pourquoi ? Pour ce faire, il faut reprendre la présente analyse, mais en constituant des bases de données beaucoup plus vastes que celle élaborée pour ce projet. En jumelant les données tirées des dossiers de service des milliers de Canadiens français tués au combat avec celles des recensements de 1931, 1941 et 1951, et en utilisant les témoignages laissés par d'anciens combattants, il sera possible d'élaborer un portrait plus précis des volontaires québécois francophones de la Seconde Guerre mondiale.

Le second axe d'un programme de recherche inspiré par la présente analyse porterait sur l'effort de guerre des civils. Les analyses concernant la réponse des Canadiens français face à la guerre réduisent souvent celle-ci aux questions d'enrôlement et de conscription. Or, les Canadiens français participent à un éventail d'activités en soutien à l'effort de guerre. Que ce soit l'achat de Bons de la Victoire, la participation aux campagnes de financement de la Croix-Rouge, l'implication dans les comités de protection civile, la contribution aux industries de guerre, la coopération de certains membres du clergé catholique, le concours des enfants et des femmes dans le bénévolat ou même l'assistance de la Société Saint-Jean-Baptiste, tous ces efforts témoignent d'une certaine réceptivité de la population envers les demandes de la guerre. Qui sont les personnes qui ont participé (ou non) à ces initiatives ? Comment et pourquoi se sont-elles engagées ? Voilà les questions à poser. Elles permettront l'analyse du Québec dans son entier, dans toutes ses nuances, pour saisir l'attitude de ses citoyens face à l'effort de guerre. Non pas pour célébrer la guerre, mais plutôt pour saisir les profonds bouleversements qui traversent la société canadienne-française à cette époque et dont plusieurs effets se font encore sentir de nos jours. À terme, ce programme permettra de mieux comprendre l'expérience canadienne-française de la Seconde Guerre mondiale.